

CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DES FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE

FORUM NATIONAL DE LA CEFDHAC-RCA

ATELIER DE LEGITIMATION DES ORGANES DIRIGEANTS EN VUE DE
LA REDYNAMISATION DU FORUM NATIONAL DE LA CEFDHAC-RCA

(BANGUI, du 07 AU 09 SEPTEMBRE 2017)



RAPPORT FINAL

BANGUI, SEPTEMBRE 2017

AVANT PROPOS

L'atelier de légitimation des organes dirigeants du Forum National de la CEFDHAC-RCA en vue de sa redynamisation s'est tenu du 07 au 09 Septembre 2017 dans la salle de Banquet du Restaurant Bar Le Château Bleu sis à Gobongo à Bangui en République Centrafricaine. Cet atelier prévu pour être organisé dans six (06) pays a fait couler tant d'encre tant au niveau national que Sous-régional. Il s'est déroulé dans la sérénité avec une forte implication de toutes parties prenantes. Il a ainsi mis fin aux multiples supputations, tergiversations et questionnements.

La question est de savoir si cet atelier a eu une valeur ajoutée par rapport aux autres ateliers organisés par le Forum. Les principaux produits obtenus à l'issus de cet atelier sont entre autres :

- 1) Les textes statutaires et règlementaires du Forum National de la CEFDHAC-RCA adoptés ;
- 2) La Feuille de route du Forum National de la CEFDHAC validée ;
- 3) La mise en place des Groupes thématiques (Biodiversité, Changement Climatique et REDD+, Foncier, Désertification, Jeunesse, Genre, Tourisme et développement, ...) susceptibles de constituer des bases pour développer en permanence des synergies entre les différents acteurs et d'assurer une saine émulation desdits acteurs et parties prenantes ;
- 4) Le rapport de la réunion de consolidation des Statuts et Règlement Intérieur et la Feuille de Route.

Plusieurs participants, sans s'embarrasser de nuances, affirment pourtant que si la CEFDHAC n'avait pas existé, il aurait fallu la créer. Et comme elle existe, on comprend tous qu'il faudrait la conserver jalousement, minutieusement, judicieusement.

Avant la tenue des différents fora nationaux, la CEFDHAC étaient diabolisée qu'il était difficile de prédire sa durée de vie. Les détracteurs disaient sans ambages que les jours de la CEFDHAC étaient comptés.

Considéré comme un échec dans les littératures politico écologiques dissoutes dans les communiqués finaux parfois contradictoires des réunions ministérielles intégrées ou arrimées à la Conférence des Ministres en charge des Forêts suivant les formules les plus tendres. A un moment donné, la CEFDHAC ne savait plus où mettre la tête. Comme quoi, les initiatives pertinentes résistent toujours aux forces négatives. Elles peuvent plier mais sans rompre.

Cependant, courageusement, stratégiquement et ouvertement, les Présidents des fora nationaux ainsi que les réseaux de la CEFDHAC et d'autres acteurs restés fidèles à ce processus ont réussi à la maintenir debout quel que soit la zone de turbulence.

La CEFDHAC rénovée est reconnue aujourd’hui comme un organe d’exécution de certaines responsabilités de la COMIFAC tout en gardant son intervention dans tous les pays membres.

Au regard de ce qui précède et compte tenu du rôle combien important que joue la CEFDHAC reconnu dans le Traité de la COMIFAC, la COMIFAC a finalement pris à bras le corps le problème de l’organisation des différents ateliers de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation des Fora Nationaux de la CEFDHAC avec l’appui du PREREDD+.

La participation et l’engagement actifs des parties prenantes à cet atelier ont mis en évidence leur maturité et ont démontré une fois de plus que la CEFDHAC est un processus endogène dont toutes les parties prenantes s’approprient. Elle n’est plus une affaire d’un pays, d’une personne ou d’une composante.

En s’engageant à accepter de présider personnellement cet atelier, le gouvernement de la République Centrafricaine a concrétisé sa détermination à s’approprier du processus et à y mettre des moyens efficaces pour son épanouissement.

Plusieurs participants, sans s’embarrasser de nuances, affirment pourtant que si la CEFDHAC n’avait pas existé, il aurait fallu la créer. Et comme elle existe comme un outil de développement, on comprend tous qu’il faudrait la conserver jalousement, minutieusement, judicieusement.

Les recommandations issues de cet atelier augurent les préoccupations prioritaires. Toute réflexion sur les différentes thématiques qui ont été abordées durant trois jours, l’adoption des instruments juridiques du Forum National de la CEFDHAC-RCA prend désormais en compte cette nouvelle donne qui vient compléter en amont, toutes les actions essayées jusqu’ici.

Patrice PASSE SANAND

Président du Forum National de la CEFDHAC-RCA.

Introduction :

Le présent rapport décrit le déroulement des travaux de l'atelier de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation du Forum National de la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) de la République Centrafricaine qui s'était tenu à Bangui du 07 au 09 Septembre 2017 et restitue les principales conclusions auxquelles ils ont abouti.

Cet atelier a connu la participation de 60 participants issus des différentes institutions (Administration forestière, Administration du Territoire, Finance, Economie, Plan et Coopération Internationale, les Réseaux de la CEFDHAC, les OSC et ONG nationales et internationales, la représentation de la FAO et de l'UICN, le FEM, les Points Focaux des différentes Conventions des Nations Unies, les personnes ressources, les Parlementaires membres du REPAR). Toutes les parties prenantes étaient fortement représentées et augurent de l'intérêt qu'ils ont porté à cet atelier.

Les orateurs talentueux et spécialisés ont présenté des exposés qui sont versés dans les présents Actes qui constituent une mémoire vivante des assises de Bangui.

On retiendra aussi de cet atelier la volonté plus affirmée des différents acteurs en scène de donner une configuration institutionnelle à leur rencontre et surtout, de fixer les règles de fonctionnement plus normalisées et applicables à tous les membres actuels et potentiels du Forum National de la CEFDHAC-RCA.

Rappels des objectifs et résultats attendus de l'atelier

Objectif Général

De manière générale, l'objectif est de redynamiser les six fora nationaux de l'espace COMIFAC couverts par le PREREDD+ à travers une légitimation des organes dirigeants.

Les Objectifs Spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Diffuser les Statuts et Règlement intérieur de la CEFDHAC ;
- procéder à travers une assemblée générale à l'élection de nouveaux dirigeants des Fora Nationaux ;
- Examiner les problématiques nationales en matière de gestion durable des forêts ;
- Inventorier et relever les éléments susceptibles de constituer des bases pour développer en permanence des synergies entre les différents acteurs et d'assurer une saine émulation desdits acteurs et parties prenantes.

Les Résultats Attendus

- Toutes les parties prenantes sont consultées, sensibilisées et remobilisées pour redynamiser la CEFDHAC ;
- De nouveaux dirigeants sont élus pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois ;
- Les problématiques nationales en matière de gestion durable des forêts telles que découlant de la mise en œuvre du PC2 de la COMIFAC et de la stratégie sectorielle Forêt/Environnement de chaque pays sont connues des participants, et les activités à mener pour leur accompagnement par les différentes parties prenantes sont définies dans la Feuille de route ;
- Des éléments susceptibles de constituer des bases, pour développer en permanence des synergies entre les différents acteurs et pour assurer une saine émulation desdits acteurs et des parties prenantes sont inventoriés et examinés.





ANNEXES

- A. Allocution du Président du Forum National de la CEFDHAC-RCA ;
- B. Discours d'ouverture du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche
- C. Les communications
- D. Recommandations
- E. Communiqué final
- F. Liste et adresse des participants
- G. Programme de l'atelier
- H. Les temps forts de l'atelier en images

Annexe 1 : Allocution du Président du Forum National de la CEFDHAC RCA à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de légitimation des organes dirigeants du Forum National de la CEFDHAC-RCA

Monsieur le Directeur de Cabinet Représentant Mme la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;

Honorables Députés à l'Assemblée Nationale ;

Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs et Présidents des Organisations de la Société civile membres de la Plateforme des OSC pour la GDRNE ;

Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs des Réseaux de la CEFDHAC;

Mesdames et messieurs les membres du Forum National de la CEFDHAC-RCA ;

Messieurs les Représentants des partenaires au développement,

Distingués invités,

Chers participants,

Je prends la parole en ma qualité de Président du Forum National de la CEFDHAC pour m'adresser à vous à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux de l'Atelier de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation du Forum national de la CEFDHAC-RCA.

Permettez-moi avant tout de vous présenter les raisons d'être de la CEFDHAC ainsi que la mission qui lui est dévolue depuis sa naissance à Brazzaville le 28 Mai 1996.

La CEFDHAC est constituée en vue de favoriser l'adhésion des parties prenantes au processus de gestion durable et équitable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Elle est conçue à la fois comme :

- un espace de dialogue et de concertation à travers l'intégration de tous les groupes d'acteurs intervenant dans la sous-région ;
- un espace d'échange et de promotion d'expériences novatrices, ouvert à tous les intervenants du secteur forêt ;

- un espace de proposition et d'orientation, dont l'ensemble des idées et réflexion concourent à la prise de décisions, au niveau politique, sur les questions environnementales et forestières de la sous-région.

Elle est une Organisation sous-régionale regroupant au titre de chaque Etat membre, des représentants du Gouvernement, des Parlementaires, de l'Administration Publique, du Secteur Privé, du secteur associatif, des Organisations Non Gouvernementales, des représentants des populations locales et autochtones, des partenaires au développement et des institutions de recherche et de toutes autres parties prenantes impliquées dans la gestion des Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale. Elle a pour mission :

- d'organiser les débats politiques et techniques à travers les fora nationaux sur la base des thèmes spécifiques ;
- de canaliser vers la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), le produit de ses discussions et analyses, ainsi que les recommandations et/ou notes de position issues des différentes parties prenantes ;
- de contribuer à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC, du Plan d'Action Environnementale du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) en matière de gestion durable des forêts, de la Déclaration Ministérielle sur les Législations Forestières et la Gouvernance en Afrique, de son Plan d'Action ainsi que du Plan d'Action Flegt (Forest Law Enforcement, Governance and Trade) de l'Union Européenne ainsi que les questions sur la REDD+ et le changement climatique.
- de promouvoir la cohérence des politiques en matière de gestion forestière ;
- d'assurer la dissémination des informations sur l'état de la gestion des ressources forestières d'Afrique Centrale, y compris les initiatives innovantes ;
- d'organiser des campagnes thématiques.

Distingués invités,

Mesdames,

Messieurs,

Les assises qui nous réunissent ce jour sont d'une très grande importance en vertu du rôle majeur que joue et est appelé à jouer continuellement la CEFDHAC en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Le FN de la CEFDHAC-RCA, tout comme dans certains pays membres rencontre des difficultés d'ordre organisationnel et fonctionnel. Parmi ces problèmes, l'on peut noter entre autres, le manque de siège devant abriter les activités du Forum National, le manque d'appuis conséquents aux fora nationaux dans les 10 Etats membres, le problème de dysfonctionnement et le manque d'organisation des activités contenues dans son Plan d'action opérationnel.

Malgré toutes ces difficultés et comme à chaque médaille son revers, le Forum National a enregistré quelques succès aux rangs desquels, l'élaboration de sa Feuille de route, de son Plan d'action, l'organisation des ateliers tant à Bangui qu'à Mbaïki, la préparation et l'envoi des rapports annuel d'activités, les échanges avec les autres Fora nationaux de la CEFDHAC et le CPR.

Certaines de ces rencontres ont été sanctionnées par des documents importants comme les stratégies d'engagement, les notes de position, des plans de communication sur la REDD+ de la société civile, l'élaboration d'outil de communication sur la REDD+ et le changement climatique en langue Sango, et j'en oublie certainement quelques-uns. L'atteinte d'un tel objectif, vous vous en doutez, demande de se préparer sérieusement pour défendre à coup d'arguments solides, à la fois la position et les intérêts de notre espace commun. Ceci requiert donc plus de travail et un engagement soutenu de toutes les parties prenantes, afin d'affronter avec plus de pertinence l'agenda international sur cette question.

Mesdames, messieurs,

C'est l'occasion pour nous ce jour de rendre un hommage au PREREDD+ à travers la Banque Mondiale, lequel a financé en 2016, l'atelier de Mbaïki ainsi que les présentes assises. Nous remercions le Gouvernement pour avoir autorisé la tenue des présentes assises. Nous n'oublions pas aussi les efforts de feu Michel BONANE qui nous a accompagné dans la mise en œuvre des activités de la CEFDHAC au niveau de notre pays. Nous saluons aussi l'Assistant de l'UICN ainsi que Monsieur Yves YALIBANDA, à une époque récente Secrétaire du Forum National de la CEFDHAC et tous les sympathisants pour leurs appuis conseils et avec qui nous avons eu une franche collaboration.

Me tournant vers vous, mes chers collaborateurs, je ne doute pas de votre talent et de votre sincérité à collaborer pour faire aboutir les activités du Forum National de la CEFDHAC-RCA et ce, dans un contexte où le bénévolat a prévalu durant la mise en œuvre des activités faute d'appuis conséquents. Vous n'avez pas démerité et je vous suis très reconnaissant.

Chers participants

Il est fort important de signaler pour mémoire et avec insistance que le Forum national de la CEFDHAC-RCA comme partout ailleurs, a été confronté à d'énormes

problèmes financiers qui n'ont pas permis l'exécution de son Plan d'action dans sa totalité comme on l'aurait souhaité.

A ce titre, le FN CEFDHAC-RCA ne pourra pas pleinement jouer le rôle qu'on attend toujours de lui sans ressources adéquates. Comme depuis toujours, il a fonctionné sur la base du bénévolat. Quels résultats peut-on donner et quel impact peut-on produire ?

- **Mesdames,**
- **Messieurs,**

Les moments tant attendus sont devenus aujourd'hui une réalité. Les assises auxquelles nous prenons part actuellement sont une occasion pour procéder au renouvellement des instances dirigeantes du Forum national de la CEFDHAC et donner à la nouvelle équipe plus de légitimité car, je ne puis en douter, la CEFDHAC de demain, **solide et debout**, tenez-vous bien, dépendra des hommes et des femmes capables qui vont être portés à la tête du Forum National et ayant une bonne connaissance non seulement du processus mais surtout des grands défis qui seront désormais les leurs. C'est au pied du mur qu'on voit souvent les grands bâtisseurs a-t-on souvent dit. Pour ce faire, le FN CEFDHAC-RCA demande aux partenaires au développement de mutualiser leurs efforts pour une mobilisation financière plus sensible à son endroit afin d'éviter de retomber dans le même cercle vicieux.

C'est pourquoi, Nous souhaitons un quota pour le FN CEFDHAC-RCA dans tous les financements REDD+ et Changement climatique sans oublier le processus APV/Flegt et les autres processus aussi bien du gouvernement que des partenaires au développement.

Me tournant vers vous Monsieur le Coordonnateur national REDD+, le gouvernement de la République Centrafricaine s'est engagé à faire de la REDD+ un processus inclusif, qui doit toucher chaque citoyenne et citoyen de la République Centrafricaine et à travailler avec la société civile comme un acteur important dans les différents processus. Cet accompagnement doit être technique, financier, organisationnel et institutionnel.

Nous vous prions de jouer un rôle de plaidoyer auprès des partenaires au développement en faveur du financement du Forum national de la CEFDHAC-RCA.

Distingués invités

Mesdames,

Messieurs,

Je voudrai saisir cette occasion qui m'est offerte pour exprimer mon sentiment de profonde gratitude à l'endroit de la Banque Mondiale, qui n'a ménagé aucun effort pour faciliter la bonne tenue des présents travaux, mais également au Ministère en charge de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche qui a bien voulu présider les travaux de cet atelier.

Je voudrai enfin remercier les délégations venues de la Commune de Pissa et de Moboma pour les efforts consentis pour prendre personnellement part à ces assises.

Monsieur le Directeur de Cabinet

Honorables Députés,

Distingués invités,

Mesdames ;

Messieurs,

Excusez-moi d'avoir été long, tout juste pour traduire la densité du message du FN CEFDHAC à l'endroit de toutes et de tous et qui traduit une réalité indéniable.

SUR CE, JE VOUS REMERCIE

Annexe 2 : Discours d'ouverture du Directeur de Cabinet du Ministre en charge des Forêts à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de légitimation des organes dirigeants du Forum National de la CEFDHAC

Honorables Députés, Membres du Réseau des Parlementaires pour les Forêts d'Afrique Centrale,

Monsieur le Président du Forum National de la CEFDHAC,

Messieurs les Représentants des partenaires au développement,

Monsieur le Maire de Pissa,

Mesdames et Messieurs les Représentants du secteur privé, des ONG et Organisations de la Société civile,

Messieurs les cadres des différentes Administrations

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur tout particulier de prendre la parole au nom de Son Excellence, **Arlette SOMBO DIBELE, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche**, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'Atelier de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation des fora nationaux de la CEFDHAC des pays de l'espace COMIFAC couverts par le PREREDD+.

Je voudrais avant toute chose souhaiter à tous les invités, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Bangui. Qu'il me soit aussi permis de témoigner ma sincère reconnaissance à tous les participants, particulièrement ceux qui sont venus de très loin d'avoir bien voulu accepter d'honorer de leur présence cette rencontre, malgré leurs emplois de temps contraignants. Je pense notamment aux représentants des institutions sous régionales venus du Cameroun ainsi qu'à nos partenaires au développement engagés dans le processus de Brazzaville.

A ces partenaires plus particulièrement, je voudrais témoigner ma profonde gratitude pour leur soutien constant aux efforts consentis par les gouvernements d'Afrique Centrale en vue d'une gestion plus responsable des écosystèmes forestiers de notre Sous-région.



Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Je saisis cette occasion que m'offre les présentes assises pour revenir un instant sur la compréhension que nous devons tous avoir du fondement de l'initiative CEFDHAC.

En effet, la CEFDHAC naît en 1996 dans le souci de favoriser une gestion durable des ressources naturelles de la Sous-Région par une série d'action.

- La promotion de la lutte contre l'exploitation illégale et le grand braconnage ;
- La mise en valeur des écosystèmes forestiers en rapport avec la lutte contre la pauvreté ;
- La conservation de la biodiversité ;
- Le développement d'un partenariat actif autour des questions d'aménagement forestier, de suivi et d'évaluation des projets et programmes et de la gouvernance environnementale ;
- Le renforcement de la collaboration entre les pays de la sous-région fondée sur une appropriation participative ;
- Le renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans le processus CEFDHAC ;

Depuis la naissance de la CEFDHAC, cette institution a beaucoup évolué et l'on peut noter qu'elle est davantage aujourd'hui, au-delà d'un Forum multi-acteurs, un creuset d'idée et un cadre favorisant l'orientation et la cohérence de nos différentes interventions.

Distingués invités,

Mesdames

Messieurs

Reconnue par les Chefs d'Etat dans le Traité de 2005, la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts denses et humides d'Afrique Centrale en abrégé CEFDHAC est un processus multi-acteurs pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières d'Afrique Centrale. Elle regroupe, de ce fait, à travers les fora d'échanges, tous les acteurs et les parties prenantes impliqués dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Au lendemain de sa réforme dont les textes ont été validés par le Conseil des Ministres de la COMIFAC tenu en avril 2008 à Bangui, en République Centrafricaine, les réseaux ont été redynamisés et les fora nationaux mis en place. Le 7ème Forum sous régional, organisé à Kigali, au Rwanda, du 13 au 16 Novembre 2012 a permis de poser les jalons de l'implication effective de la CEFDHAC, telle que réformée, dans



la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Le 7^{ème} Forum a également permis de remettre en scelle pour ce qui est de son rôle de catalyseur et d'animateur du débat démocratique pour la gestion concertée des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale.

Mesdames, Messieurs

Chers participants

Les présentes assises poursuivent les objectifs suivants :

De manière générale, il s'agit de renouveler les mandats des responsables en vue de redynamiser les six fora nationaux de l'espace COMIFAC couverts par le PREREDD+.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- procéder au renouvellement des mandats des dirigeants des Fora Nationaux;
- Examiner les problématiques nationales en matière de gestion durable des forêts ;
- Inventorier et relever les éléments susceptibles de constituer des bases pour développer en permanence des synergies entre les différents acteurs et d'assurer une saine émulation desdits acteurs et parties prenantes.

Honorables invités

Chers participants,

Dans un climat de dialogue et de tolérance, le contexte des ateliers ainsi que les textes de la CEFDHAC seront rappelés pour conduire à l'organisation des élections. Puis suivront d'autres sessions constituées des présentations, d'échanges, de débats, des travaux en commissions, et restitués en plénière, par rapport à l'appropriation du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC et de la stratégie sectorielle Forêt/Environnement de chaque pays par les participants.

Une feuille de route déclinant les activités à mener par les acteurs et les parties prenantes des Fora Nationaux sera également élaborée.

Distingués invités,

Je voudrais profiter, de cette occasion, pour rappeler à tous, qu'au niveau de la sous-région, toutes les initiatives sous-régionales relatives à l'utilisation des ressources naturelles renouvelables doivent être en harmonie avec le Plan de Convergence de la COMIFAC.



A ce titre, la CEFDHAC doit être renforcée comme processus de concertation et d'échanges mandaté par toutes les parties pour animer les fora nationaux et sous-régionaux.

Je souhaite vivement que l'Agence de facilitation du Processus et les autres partenaires doublent d'efforts pour appuyer la mise en œuvre des activités que vous allez juger prioritaires pour notre pays et pour la sous-région.

Pour terminer, je voudrais remercier les partenaires au développement et les donateurs, en particulier la Banque Mondiale qui a facilité la tenue de cet atelier.

Vive la CEFDHAC

Vive la coopération internationale

JE VOUS REMERCIE.



Annexe 3 : Les communications



Annexe 4 : Programme de l'atelier de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation des fora nationaux de l'espace COMIFAC couverts par le PREREDD+

JOURNEE DU 07 SEPTEMBRE 2017		
Horaire	Activité	Intervenant
8h00-9h00	Arrivée et enregistrement des participants	Comité d'organisation
09h00 -09h30	<p>Cérémonial :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Allocution du Président du FN de la CEFDHAC -Allocution de Madame la Ministre en charge de l'Environnement, de l'Écologie, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ou son Représentant -Photo de famille -Pause-café 	<p>Comité d'organisation</p> <p>Service Protocole</p>
9h30-10h00	-Mise en place du Bureau de l'atelier	Comité d'organisation
10h00-10h15	-Présentation des participants	Participants
10h15-10h45	-Présentation du contexte et des objectifs de l'atelier	BIA Philomène
10H45-11h45	PAUSE CAFE	
11h45-12h45	Présentation N°1 : Connaître la CEFDHAC pour mieux la servir et QR	<p>Patrice PASSE SANAND</p> <p>Président Forum CEFDHAC-RCA</p>
12h45-13h45	Présentation N°2 Le Plan de Convergence de la COMIFAC : enjeux et contribution à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et QR	BIA Philomène

13h45-14h45	PAUSE DEJEUNE	
14h45-15h45	Présentation N°3 Rôle et place des Réseaux et Fora nationaux de la CEFDHAC dans la mise en œuvre du Plan d'opérationnalisation du Plan de Convergence de la COMIFAC et QR	MOUSSA Yves Delor
15h45-16h00	PAUSE CAFE	
16h00-17h00	Présentation N°4 La CoP21 et le changement climatique : Comprendre les obligations des pays parties et participer à la lutte contre le changement climatique et QR	Monsieur KEMANDA Bienvenu
FIN DE LA PREMIERE JOURNEE		
JOURNEE DU 08 SEPTEMBRE 2017		
8h30-09h00	Arrivée et inscription des participants	Comité d'organisation
09h00-10h00	Rappel de la première journée	Rapporteur
10h-10h15	PAUSE CAFE	Prestataire service
10h15-11h15	Présentation N°5 : La REDD+ en lien avec les objectifs de développement durable (ODD)et QR	ZAMA Edouard
11h15-12h15	Présentation N°6 : Les fonds verts climat et le financement de la REDD+ et QR	NZANGA Bertrand
12h15-13h15	PAUSE-DEJEUNE	Service traiteur
13H15-14H15	Présentation rapport d'activités 2014/2017	Patrice PASSE SANAND
14h15-14h30	PAUSE-CAFE	Service traiteur
14h30-15h30	Présentation de la maquette de la Feuille de route 2017/2018	Patrice PASSE SANAND
15h30-17h00	Travaux en groupe sur la Feuille de route du FN CEFDHAC RCA	Participants
FIN DES RAVAUX DE LA DEUXIEME JOURNEE		

JOURNEE DU 09/09/ 2017		
08H00-08h30	Arrivée et inscription des participants	Comité d'organisation
8h30-10h30	Rappel des travaux de la deuxième journée	Rapporteur de séance
10h30-11h30	Présentation des Statuts du Forum National de la CEFDHAC adoptés en juillet 2014	NGOUMBANGO Emmanuel
11h30-12h30	Fonds Verts Climat en République Centrafricaine	NZANGA Bertrand
12H30-13H30	PAUSE CAFE	Service traiteur
13h30-14h30	Présentation des critères d'éligibilité et du mode de scrutin	NGOUMBANGO Emmanuel
14h30-15h30	PAUSE DEJEUNE	Service traiteur restaurant
15h30-h16h30	Election des nouveaux membres du Bureau du Forum National de la CEFDHAC RCA	Bureau de l'atelier
	Présentation des nouveaux membres du Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA et Photo de famille.	Bureau de l'atelier
	Allocution du nouveau Président	
	Cocktail	Bureau de l'atelier
FIN DES TRAVAUX		

Annexe 5 : COMMUNIQUE FINAL DE L'ATELIER DE LEGITIMATION DES ORGANES DIRIGEANTS EN VUE DE LA REDYNAMISATION DU FORUM NATIONAL DE LA CEFDHAC - RCA

Dans le cadre de la redynamisation du Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA, un atelier a été organisé du 07 au 09 septembre 2017 dans la salle de conférence du Restaurant CHATEAU BLEU à Gobongo dans le 4^{ième} Arrondissement à

Bangui. Organisé par le Forum National CEFDHAC-RCA, cet atelier regroupait les parties prenantes clés qui traitent les questions liées à la forêt, autres écosystème et l'environnement. Les représentants des différentes sensibilités, notamment : le gouvernement à travers les départements ministériels, les parlementaires, les organisations de la société civiles, le secteur privé, les chercheurs et les professionnels de média ont pris part aux travaux de cet atelier.

L'objectif global de cet atelier est d'élire les nouveaux dirigeants du Forum National de la CEFDHAC – RCA et plus spécifiquement, il est question de :

- Examiner les problématiques nationales en matière de gestion durable des forêts ;
- Inventorier et relever les éléments susceptibles entre les différents acteurs ;
- Assurer une saine émulation desdits acteurs et parties prenantes et en fin ;
- Mettre en place le nouveau bureau du Forum National de la CEFDHAC en RCA.

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de l'atelier est placée sous la présidence de Monsieur **Yves YALIBANDA**, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et Coordonnateur National de la COMIFAC, représentant personnel de Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche empêchée Mme Arlette SOMBO DIBELET.

Deux allocutions ont été prononcées à cette occasion. La première par Monsieur **Patrice PASSE SANAND**, Président sortant du Forum National de la CEFDHAC-RCA. Dans son allocution, il a tout d'abord présenté la CEFDHAC comme étant une organisation sous régionale regroupant au titre de chaque Etat membre, des représentants du Gouvernement, des parlementaires, du secteur privé, des Organisations de la Société Civile (OSC), ainsi que des populations locales et peuples autochtones, des partenaires au développement, des institutions de recherche et de toutes autres parties prenantes impliquées dans la gestion des Ecosystèmes forestiers. L'intervenant a aussi présenté les raisons d'être de la CEFDHAC qui était une initiative de la société civile qui consistait à favoriser l'adhésion des parties prenantes au processus de gestion durable et équitable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. La CEFDHAC est considéré comme :

- Un espace de dialogue et de concertation à travers l'intégration de tous les groupes d'acteurs intervenant dans la sous-région ;
- Un espace d'échange et de promotion d'expériences novatrices, ouverte à tous les intervenants du secteur forestier ;

- Un espace de proposition et d'orientation, dont l'ensemble des idées et réflexion concourent à la prise de décisions au niveau politique, sur les questions environnementales et forestières de la sous-région a-t-il ajouté.

L'orateur a présenté la mission assignée par la CEFDHAC qui consiste à organiser les débats politiques et techniques à travers les fora nationaux sur la base des thématiques spécifiques.

Pour en finir, le Président du Forum National de la CEFDHAC-RCA a insisté sur les difficultés rencontrées par le Forum National qui sont beaucoup plus d'ordre financier qui entrave le bon fonctionnement de la CEFDHAC-RCA avant de remercier les participants qui en dépit de leurs diverses occupations ont bien voulu prendre part à ces assises.

La deuxième allocution a été prononcée par Monsieur **Yves YALIBANDA**, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et Coordonnateur National de la COMIFAC, représentant personnel de Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Dans ses propos préliminaire, celui-ci a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants avant de s'appesantir sur l'historique de création de la CEFDHAC. Une entité reconnue par les Chefs d'Etat dans le Traité de 2015, la CEFDHAC est un processus multi-acteurs pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières d'Afrique Centrale, qui regroupe à travers les fora tous les acteurs et parties prenantes impliqués dans la gestion durable des écosystèmes forestières d'Afrique Centrale avant de revenir sur les objectifs poursuivis par cette assise. Il a ensuite rappelé aux participants que les résolutions assorties de ces travaux doivent être en harmonie avec le Plan de Convergence de la COMIFAC. A ce titre, la CEFDHAC doit être renforcée comme processus de concertation et d'échanges mandaté par toutes les parties pour animer les fora nationaux et sous régionaux.

Pour en finir, le Directeur de Cabinet a remercié les partenaires et donateurs qui accompagnent ce processus notamment la Banque Mondiale, le FEM, le PREREDD qui n'ont ménagé aucun effort pour la tenue de cet atelier. Puis il a déclaré ouvert l'atelier de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation du Forum national de la CEFDHAC – RCA avant la suspension des travaux pour la photo de famille.

MISE EN PLACE DU BUREAU DE L'ATELIER

La reprise des travaux était marquée par la mise en place du bureau de l'atelier qui se présente comme suit :



Président : Honorable **Jean Paul Bervy TEZAWA SERVICE**, Député à l'Assemblée Nationale, Rapporteur de la Commission Ressources Naturelles, Environnement Durable ;

Vice-Président : Monsieur **Jean François SEKOLA** Enseignant à l'Université de Bangui

Rapporteur : Monsieur **Bienvenu Florentin KEMANDA YOGO**, Représentant la Plateforme de la société civile centrafricaine pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement ;

Rapporteur Adjointe : Madame **Gisèle YAPENDE**, Directrice de la Gestion des Ecosystèmes et de la prévention des Risques au MEDDEFCP.

La mise en place du bureau était suivie d'une allocution préliminaire du Président de l'Atelier qui a remercié les organisateurs du choix porté sur les membres de ce bureau avant de passer à la présentation individuelle des participants.

COMMUNICATION EN SEANCE PLENIERE

La première journée était animée par quatre communications et une séance de réflexion en commission :

❖ La première communication était faite par Madame Philomène BIA, Point Focal REFADD-RCA sur la présentation des objectifs de l'atelier tel que consigné dans le TDR dudit atelier.

❖ La Deuxième communication portait sur le thème « Connaitre la CEFDHAC pour mieux la servir » par Patrice PASSE SANAND, président du Forum National CEFDHAC-RCA. Dans son intervention, l'orateur a présenté l'historique de la création de la CEFDHAC qui selon lui était une initiative émanant de la société civile notamment l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

❖ Monsieur Emmanuel NGOUMBANGO, Directeur des Affaires Juridiques au Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche qui porte sur la présentation des Statuts et du Règlement Intérieur de la CEFDHAC.

❖ L'après-midi de la première journée était consacré à la présentation de la Feuille de Route relative aux actions à mener dans le cadre de la CEFDHAC-RCA suivi des travaux en commission animés par Monsieur Patrice PASSE SANAND.

Le Président de l'atelier a suspendu les travaux de l'atelier à la fin des travaux en commission.

La deuxième journée de l'atelier était consacrée :

- Aux Rappels de la première journée par le Rapporteur de l'atelier ;
- A la restitution des travaux en plénière et
- A des séries de communication/présentation sur power Point :

❖ La communication sur le Plan de Convergence de la COMIFAC, par Mademoiselle **Philomène BIA**, Présidente de l'ONG Bata-Gbako ;

❖ La communication sur le Rôle et place des Foras et réseaux de la CEFDHAC dans la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC a été présenté par Monsieur **Yves Daylor MOUSSA**, Président de l'ONG OCDN ;

❖ Monsieur **Bienvenu Florentin KEMANDA YOGO**, représentant de la Plateforme GDRNE s'est entretenu avec les participants sur les enjeux de l'Accord de Paris pour la RCA.

❖ La Huitième communication portait sur les liens entre la REDD+ et les Objectifs du Développement Durable (ODD) réalisée par Monsieur **Edouard ZAMA**, Expert en Matière de Traçabilité au Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;

❖ Le thème sur le Fonds Vert a été présenté par Monsieur **Bertrand NZANGA**, Point Focal de Fonds Vert RCA.

Toutes ces communications ont bénéficié des échanges, discussions et partage d'expériences riches et fructueuse et ont permis à l'amélioration de la feuille de route de la CEFDHAC-RCA. Il faut noter que les résultats des travaux en commission ont été le fruit d'une analyse approfondie des Experts de différents domaines.

La troisième journée de l'atelier était réservée à :

- La présentation du Rapport d'activités menées par le Bureau sortant du Forum National CEFDHAC-RCA, par Monsieur **Patrice PASSE SANAND**, Président du FN-RCA ;
- La présentation et la validation des documents statutaires du Forum National de la CEFDHAC-RCA qui a été validé avec amendement ;
- L'organisation du scrutin des membres du Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA.

DEROULEMENT DES SCRUTINS

Les scrutins relatifs à la mise en place du nouveau Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA ont été organisés ce jour 09 septembre 2017 au cours de l'atelier de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation du forum national de la CEFDHAC – RCA.

Les postes à pourvoir tel que définis dans les documents statutaires sont :

- Président ;
- 1^{er} Vice-Président ;
- 2^{ème} Vice-Président ;
- Secrétaire du Forum (Réservé au Coordonnateur de la COMIFAC RCA selon les Textes) ;
- Secrétaire Adjoint ;
- Trésorier ;
- Commissaire au Compte ;
- Chargé de la Communication ;

- Conseiller Juridique ;
- Conseiller Technique.

Un appel à candidature a été ouvert séance tenante et les personnalités dont les noms suivent ont postulé aux différents postes de responsabilités. Il s'agit de:

Président :	PASSE SANAND Patrice
1 ^{er} Vice-Président	KEMANDA YOGO Bienvenu Florentin
	MOUSSA Yves
2 ^{ème} Vice-Président	SEKOLA Jean François
Secrétaire Adjoint du Forum National de la CEFDHAC	VOPAMADE PASSI Roger Sylvestre
Trésorier	YABOUE Odette
	BIA Philomène
Commissaire au Compte	ZOGA Parfait Désiré
Chargé de Communication	MOHEMA Chantale
Conseiller Juridique	ZOKO Floris
Conseiller Technique	NGOUMBANGO Emmanuel

Un travail de comptage des électeurs a eu lieu et le nombre d'inscrit à la liste est de 45 électeurs.

Les vote se sont déroulés à bulletin secret et ne se feront qu'en cas de compétition sur un poste. Autrement, s'il y a qu'une seule candidature, ce candidat est élu par acclamation.

Ainsi, les résultats des élections en vue de la mise en place du bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA se présentent comme suit :

POSTE	NOMS ET PRENOMS	NOMBRE D'INSCRIT	ONT VOTE
Président	PASSE SANAND Patrice	45	Acclamation
1 ^{er} Vice-Président	KEMANDA YOGO Bienvenu Florentin	45	32 voix
	MOUSSA Yves		13 voix
2 ^{ème} Vice-Président	SEKOLA Jean François	44	Acclamation
Secrétaire Général Adjoint	VOPAMADE PASSI Roger Sylvestre	44	Acclamation
Trésorier	YABOUE Odette	44	30 voix
	BIA Philomène		15 voix
Commissaire au Compte	ZOGA Parfait Désiré	44	Acclamation
Chargé de Communication	MOHEMA Chantale	44	Acclamation
Conseilles Juridique	ZOKO Floris	44	Acclamation
Conseiller Technique	NGOUMBANGO Emmanuel	44	Acclamation

La composition du nouveau bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA se présente comme suit :

- Président : Patrice PASSE SANAND
- 1^{er} Vice-Président : Bienvenu Florentin KEMANDA YOGO
- 2^{ème} Vice-Président : Jean François SEKOLA
- Secrétaire Adjoint : Roger Sylvestre VOPAMADE PASSI
- Trésorier : Odette YABOUE
- Commissaire au Compte : Parfait Désiré ZOGA
- Chargé de Communication : Chantal MOEHAMA
- Conseiller Juridique : Emmanuel NGOUMBANGO

- Conseiller Technique : Floris ZOKO.

RECOMMANDATIONS

En terme de recommandations, les participants à l'atelier de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation du Forum National de la CEFDHAC – RCA, ont formulé les recommandations suivantes :

Au nouveau Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA

- Engager un plaidoyer auprès des décideurs pour que les Communes Forestières et le Fonds de Développement Forestier contribuent chacun en ce qui le concerne et ce dans la mesure du possible au financement de certaines activités de la CEFDHAC au niveau national ;
- Convaincre les autres foras nationaux de la sous-région à réformer les textes statutaires quant à ce qui concerne l'encrage institutionnel de la CEFDHAC, notamment les postes de SECRETAIRES des foras nationaux qui selon les textes reviennent aux Gouvernements et notamment les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC de chaque pays.
- La consolidation des documents issus de l'atelier de légitimation des organes dirigeants du Forum National de la CEFDHAC RCA à savoir : Statuts/ Règlement Intérieur et Feuille de route du Forum National de la CEFDHAC-RCA.
- La redynamisation dans un délai raisonnable de tous les Réseaux de la CEFDHAC-RCA à savoir :
 - Le Réseau des Jeunes pour les forêts d'Afrique Centrale (REJEFAC);
 - Le Réseau des Femmes Africaines pour le Développement (REFADD) ;
 - Le Réseau des Populations Autochtones et Locales de Centrafrique (REPALCA) ;
 - Le Réseau des Parlementaires (REPAR), etc...
- Opérationnaliser la Feuille de Route du Forum National de la CEFDHAC-RCA ainsi que les activités en cours prévues dans le Rapport d'activité du Forum National de la CEFDHAC RCA.

Fait à Bangui le 09 septembre 2017

LES PARTICIPANTS

Annexe 5 : LES TEMPS FORTS DE L'ATELIER DE LEGITIMATION DES ORGANES DIRIGEANTS EN VUE DE LA REDYNAMISATION DU FORUM NATIONAL DE LA CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE.



Une vue des participants à l'atelier de légitimation du FN CEFDHAC RCA



1. Mise en place pour la cérémonie d'ouverture de l'atelier



2. Cérémonie d'ouverture



3. Mise en place du Bureau de l'atelier



4. Présentation de la Feuille de route par le Président du Forum National de la CEFDHACRCA M.Patrice PASSE SANAND



5. Examen de la Feuille de route du Forum National de la CEFDHAC en vue de son adoption par les participants





Journée du 08/09/17 Suite des travaux



Animation et modération de l'atelier par le Président du FN de la CEFDHAC RCA





Présentation des communications lors de l'atelier



Les enjeux de la CoP21



Interview





Présentation du Fonds Vert Climat



Présentation du Rapport d'activités du FN de la CEFDHAC RCA





Présentation des statuts et Règlement Intérieur du FN de la CEFDHAC RCA

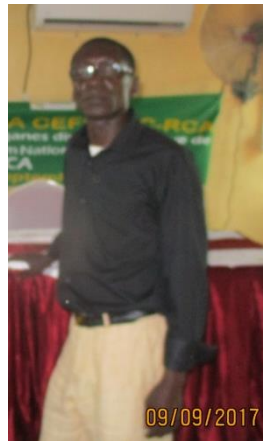


Interview

CAMPAGNES ELECTORALES DES CANDIDATS AUX ELECTIONS



Candidat PASSE SANAND Patrice, candidat à sa propre succession



Candidats KEMANDA Bienvenu et MOUSSA Yves Delors au poste de 1^{er} Vice-Président



Candidat au poste de 2^{ème} Vice-Président SEKOLA Jean François





**Candidates au poste de Trésorier général BIA Philomène
et YABOUE Odette**



Au poste de Chargée de la Communication : Chantal MOHEAMA



Au Poste de Conseiller Technique : ZOKO Floris



Au poste de Conseiller Juridique : Emmanuel NGOUMBANGO

DEROULEMENT DU SCRUTIN



RESULTATS DES DELIBERATIONS



1. Nouvelle équipe dirigeante du Forum National de la CEFDHAC RCA



2. Adresse du Président entrant du FN CEFDHAC RCA après son élection à la tête du FN Pour ses mots de remerciements et les tâches qui attendent la nouvelle équipe dirigeante et les grands défis à relever.





3. Vue des participants à l'atelier le 09/09/17 après les élections des membres du nouveau bureau du FN de la CEFDHAC RCA

Annexe 6 : Feuille de route pour l'accompagnement du Forum National CEFDHAC-RCA dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat et les Objectifs du Développement Durables Post 2015.

N°	RESULTATS	ACTIVITES PROPOSEES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	PERIODE	LOCALISATION
01	<p>La CEFDHAC (CPR, Fora nationaux, Réseau) accompagnent efficacement les Etats d'Afrique centrale dans l'appropriation des chantiers de ratification de l'Accord de Paris.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers de décryptage et d'appropriation de l'Accord au niveau national à l'endroit des parlementaires et de l'administration. - Vulgarisation et diffusion de l'Accord et des ODD - Dialogue avec les parlementaires 	<p>Etats de l'espace COMIFAC, PREREDEDD Banque Mondiale, GIZ, COMIFAC, UICN, CPR/ Forum national et réseaux, administrations</p>	<p>Etats de l'espace COMIFAC, PREREDEDD Banque Mondiale, GIZ, COMIFAC, UICN, CPR/ Forum national et réseaux, administrations</p> <p>Administrations PTFs FAO, PNUD, Fonds Forestiers, FNE</p>	<p>Septembre 2017 à décembre 2018</p>	<p>National et local</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - organiser des campagnes de sensibilisations audiovisuelles 	<p>Forum national x/Réseau x/CPR RERAC</p>	<p>Administrations CPR/Réseaux/</p>	<p>National et local</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> - Produire les outils de sensibilisation et de plaidoyer sur le sujet - Décryptage des engagements des pays d'Afrique par groupe cible - Appropriation de l'Accord, des CDN et des ODD par la CEFDHAC et ses réseaux - Communication sur les CDN - Organiser des réunions d'échanges et de réflexion des différents groupes 	<p>CPR CEFDHAC et ses organes et réseaux</p>	<p>Partenaires FAO, PNUD, Fonds Forestiers, FNE</p>	<p>National et local</p>	



		thématiques.				
02	La CEFDHAC (CPR, Fora nationaux, Réseau) sont en mesure de mobiliser les financements dans le cadre de la finance climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Planification de la mise en œuvre de la CDN - Suivi et évaluation de la mise en œuvre des CDN et de la feuille de route de la COMIFAC post COP21 - Diffusion de l'Accord et de ses implications pour le pays auprès des populations, - Développer l'expertise alternative et des projets pour renforcer/alimenter la mise en œuvre des CDN. 	Tous les Réseaux Forum national /CPR	Administrations PTfs FAO, PNUD, Fonds Forestiers, FNE	De Septembre 2017 à nov 2022	National et local
		<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la mise en œuvre des CDN 	Fora nationaux	CPR/ Forum national et réseaux, administrations	Continue jusqu' en 2020	National et local
		<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'Accord et de ses implications pour le pays auprès des populations 	Forum national x/Réseau x/CPR CEFDHAC- Rurale, Points Focaux	Etats de l'espace COMIFAC, PREREDEDD Banque Mondiale, GIZ, COMIFAC, UICN, Forum national x/Réseau x/CPR partenaires....	Septembre 2017 à Août 2018	National et local
		<ul style="list-style-type: none"> - Participation d'au moins 02 membres du Forum national aux rencontres nationales, régionale, sous-régionale et internationale sur les questions émergentes (Changement climatique et 	Forum national Réseau CEFDHAC- Points Focaux	Etats de l'espace COMIFAC, PREREDEDD Banque Mondiale, GIZ, COMIFAC, UICN, Forum national x/Réseau x/CPR partenaires....	2017/2018	



		REDD+, foncier, désertification, ...)				
03	La CEFDHAC (CPR, Fora nationaux, Réseau) accompagne efficacement les Etats d'Afrique centrale dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de formation sur la finance climatique et mobilisation Partenaires; - Maîtrise des sources et mécanismes de financement, - Renforcement des capacités pour le montage des projets, - Partage des expériences. - Participation aux événements, (fora, congrès, formations, séminaires, ateliers) nationaux, régionaux et mondiaux. 	Forum national x/Réseau x/CPR	<p>Etats de l'espace COMIFAC, PREREDEDD</p> <p>Banque Mondiale, GIZ, COMIFAC, UICN, Forum national x/Réseau x/CPR, UE, Administrations PTfs</p> <p>FAO, PNUD, Fonds Forestiers, FNE</p>	2017/2018	National et local
		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Comité d'experts chargés des questions sur la finance climatique technique et les canaux de transfert de technologie. 	CPR/COMIFAC	<p>Etats de l'espace COMIFAC, PREREDEDD</p> <p>Banque Mondiale, GIZ, COMIFAC, UICN, PNUD</p> <p>FAO, PNUD, Fonds Forestiers, FNE</p>	2017/2018	National et local
		<ul style="list-style-type: none"> - Produire des outils d'information et de communication sur les opportunités de la finance climatique 	CPR	Forum national x/Réseau x/CPR	Juin 2016 – Décembre 2017	National et local



Annexe 8 : Statuts et Règlement Intérieur.



ASSEMBLEE GENERALE EXTRA ORDINAIRE

DU FORUM NATIONAL RCA DE LA CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE
FORETS DENSES

ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE

STATUTS

BANGUI, 21 SEPT. 2017

Préambule

- Considérant les engagements pris par les Chefs d'Etats d'Afrique Centrale lors du Sommet du 17 mars 1999 à Yaoundé au Cameroun sur la conservation et la gestion durable des forêts ;
- Considérant l'importance économique, écologique, sociale et culturelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, leur étendue et leur grande diversité biologique ;
- Vu la Déclaration des différentes parties prenantes du secteur forêt signée à Brazzaville au Congo en date du 30 Mai 1996 ;
- Vu l'article 18 du Traité relatif à la Conservation et à la Gestion durable des Forêts d'Afrique Centrale et créant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), signé à Brazzaville au Congo, le 05 février 2005, faisant de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) une de ses institutions partenaires ;
- Vu les dispositions des Statuts et des Articles 16 à 19 du Règlement Intérieur de la CEFDHAC adoptés à Bangui le 11 Septembre 2008 par le Conseil des Ministres en charge des forêts des pays de l'espace COMIFAC ;
- Reconnaissant l'importance du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo lancé le 04 Septembre 2002 à Johannesburg par les Etats – Unis et l'Afrique du Sud ;
- Reconnaissant que les efforts conjugués de la COMIFAC et de la CEFDHAC tels que prescrits dans les textes organiques de ces deux institutions et leur Convention de collaboration sont de nature à garantir une gestion concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ;
- Attendu que le rôle du Forum des Nations Unies sur les Forêts et des Conférences des Parties des Conventions de RIO que sont la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCD) est de mobiliser toutes les parties prenantes pour développer le consensus relatif à la promotion de la gestion durable de tous les types de forêts ;
- Réaffirmant que la CEFDHAC est une plateforme multi - acteurs permettant l'expression plurielle et concertée des différentes parties prenantes en vue de contribuer fortement à l'adoption des stratégies et des politiques assurant la durabilité écologique, économique et sociale des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ;
- Réaffirmant la nécessité d'assurer le suivi tant au niveau régional que national, des recommandations issues des différentes sessions de la CEFDHAC ;



- Rappelant l'impérieuse nécessité d'harmoniser les politiques sectorielles et intersectorielles à l'échelle nationale en matière de gestion des écosystèmes et de renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes ;

- Soulignant la nécessité d'impliquer davantage les communautés, les collectivités locales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé dans la gestion durable des écosystèmes forestiers ;

Les adhérents aux présents statuts, conviennent de ce qui suit :

TITRE I : DENOMINATION – NATURE – DUREE – OBJECTIFS –MISSIONS

Chapitre 1^{er} : Dénomination et Nature

Article 1^{er} : Création et dénomination

En application des dispositions de l'article 8 des Statuts et de l'article 16 du Règlement Intérieur de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), il est créé une Plateforme multi-acteurs sur la gestion durable des écosystèmes forestiers dénommée Forum National de la CEFDHAC-RCA en abrégé FN CEFDHAC-RCA.

Article 2 : Nature

Le Forum National de la CEFDHAC RCA est l'organe souverain d'animation, de réflexion et de proposition qui assure des consultations avant les différentes sessions du Forum Régional de la CEFDHAC et s'attèle à l'application au niveau national des différentes résolutions issues des travaux desdites instances. A ce titre, il est un cadre :

- de dialogue et de concertation, à travers l'intégration de toutes les parties prenantes intervenant dans la gestion durable des écosystèmes forestiers ;
- d'échanges et de promotion d'expériences novatrices, ouvert à tous les intervenants du secteur forestier ;
- de proposition et d'orientation, dont l'ensemble des conclusions adoptées consensuellement concourent à la prise de décisions au niveau politique et de chaque groupe d'acteurs sur les questions environnementales et forestières nationales.

Chapitre 2 : Durée, Objectifs et missions

Article 3 : Durée

Le Forum National de la CEFDHAC RCA est créé pour une durée illimitée.

Article 4 : Objectifs et missions

Dans le processus de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale, le Forum National de la CEFDHAC RCA a pour objet de favoriser l'adhésion des parties prenantes au processus de gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers, de



les sensibiliser et de les encourager à conserver les écosystèmes forestiers et à utiliser durablement et équitablement les ressources dont ils disposent.

A ce titre, le Forum National de la CEFFDHAC RCA a pour mission :

- d'organiser les débats politiques et techniques au niveau national sur la base de thèmes spécifiques découlant des thématiques nationales et de la CEFFDHAC ;
- de défendre au Comité de pilotage sous-régional de la CEFFDHAC, le produit de ces discussions, analyses et recommandations ;
- de contribuer à la mise en œuvre au niveau national des politiques globales, sectorielles et intersectorielles ainsi que les initiatives sous-régionales, régionales et multilatérales pertinentes, le Plan de convergence de la COMIFAC, l'Economie Verte, le NEPAD, les Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière de gestion des forêts, la déclaration ministérielle sur les législations forestières et la gouvernance en Afrique, le plan d'action FLEGT de l'Union européenne ;
- de promouvoir le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre les acteurs locaux en matière de politique et de gouvernance forestière et environnementale ;
- d'assurer la dissémination des informations sur la gestion des ressources forestières et environnementales nationales, y compris les initiatives innovantes.
- de contribuer au renforcement des capacités de ses membres, d'accompagner leurs projets et programmes, de capitaliser et diffuser les résultats de leurs activités ;
- d'accompagner ses membres dans la recherche des fonds et dans l'encadrement technique pour la mise en œuvre de leurs activités ainsi que de faciliter les échanges d'expériences tant au niveau national, sous-régional, régional et international,.

TITRE II : MEMBRES

Article 5 : Qualité des membres

Le FN-de la CEFFDHAC RCA comprend deux qualités de membres :

- les membres constitutifs ;
- les membres adhérents.

Article 6 : Les membres constitutifs du Forum National de la CEFFDHAC RCA sont :

- les administrations publiques et parapubliques dont les activités ont un lien avec le secteur forêt – environnement ;
- les organisations non gouvernementales (ONG) nationales ou internationales et d'autres organisations de la société civile (OSC) ;
- Les Réseaux de la CEFFDHAC (REPAR ; REFADD, REJEFAC ; RIFFEAC, REPALAC, RERAC, ...) ;
- La plateforme des OSC pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et Environnementales (GDRNE) et Réseaux intervenant dans le domaine de l'Environnement, de l'Economie verte et les droits des Peuples autochtones, ...;



- les institutions de formation environnementales et forestières ainsi que les Instituts de recherche scientifique technique nationales ;
- les communautés Autochtones et locales ;
- les collectivités locales ayant des activités forestières ou celles touchant au domaine environnementales dans leurs circonscriptions;
- les opérateurs économiques de la filière bois, ceux ayant des activités au sein des écosystèmes forestiers et ceux exploitant les ressources biologiques ;
- les agences de coopération bilatérale ou multilatérale spécialisées dans l'accompagnement et la gestion durable des forêts (GDF) ;

Article 7 : Membres adhérents

Peut adhérer au Forum National de la CEFDHAC RCA, toute autre personne physique ou morale intéressée ou détenant une expertise avérée dans la gestion durable des écosystèmes forestiers..

Article 8 : Droits des membres.

Les membres du Forum National de la CEFDHAC -RCA ont le droit:

- de participer aux assemblées générales et ateliers ;
- de participer à la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- de participer aux sessions de la CEFDHAC ;
- de recevoir toute documentation sur les activités du Forum National de la CEFDHAC-RCA ;
- d'élire et/ou être éligibles à des postes de responsabilité au sein du Forum sous réserves des conditions et/ou critères prévus aux articles 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35 du Règlement Intérieur.

Article 9 : Obligations des membres.

Les membres du Forum National de la CEFDHAC-RCA ont l'obligation :

- de contribuer à la réalisation des objectifs et des activités du Forum National ;
- de tenir à la disposition du bureau du Forum National leurs rapports d'activités ;
- de contribuer à la préparation et au déroulement des réunions du Forum National ;
- de remplir leurs obligations statutaires ou contractuelles.

TITRE III : ORGANES

Articles 8 : Des organes

Les principaux organes du Forum National de la CEFDHAC-RCA sont :

- L'Assemblée Générale du Forum National de la CEFDHAC-RCA;
- Le Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA;
- L'Agence de Facilitation ;
- Les Points Focaux des Conventions internationales de RIO et autres.
- Les Réseaux de la CEFDHAC-RCA.



Les missions et les modalités de fonctionnement des organes sont déterminées par le règlement intérieur du Forum National RCA de la CEFDHAC.

TITRE IV : COMPOSITION DU BUREAU DU FORUM NATIONAL DE LA CEFDHAC RCA

Article 10 : Le Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA se compose comme suit :

- Un Président
- Un 1^{er} Vice-Président
- Un 2^{ième} Vice-Président
- Un Secrétaire du Forum
- Un Secrétaire Adjoint du Forum
- Un Trésorier
- Un Commissaire aux Comptes
- Un Conseiller Technique
- Un Conseiller Juridique
- Un (e) Chargé (e) de la Communication.

Les attributions des membres du Bureau du Forum national de la CEFDHAC RCA sont définies dans le Règlement Intérieur.

TITRE IV : DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 11: Ressources financières

Le budget du Forum National de la CEFDHAC RCA est alimenté par :

- les droits d'adhésions et des cotisations de ses membres ;
- les dotations issues de la CEFDHAC ;
- des contributions de fondations et des institutions financières nationales ou internationales ;
- de la contribution de l'Etat ;
- des appuis des partenaires et des facilitateurs ;
- des contributions des donateurs du secteur privé ;
- des contributions provenant de tout autre donateur
- des dons et legs.

Article 12 : Mobilisation des fonds

Le (s) facilitateur (s) du Forum National de la CEFDHAC-RCA appuie le Bureau du Forum National dans la mobilisation des fonds nécessaires au bon fonctionnement des activités du Forum National.

Article 13 : Gestion des fonds

Les fonds du Forum National de la CEFDHAC-RCA sont gérés par le Bureau National.



Un manuel de procédures fixant les règles de gestion des fonds, de reddition des comptes et tout autre acte à caractère financier du Forum National de la CEFDHAC-RCA est élaboré par le Bureau National et adopté par l'Assemblée Générale.

TITRE V: Dispositions diverses

Article 14 : Les modalités d'organisation et de déroulement des élections sont définies dans le règlement intérieur.

Article 15 : Le Forum National de la CEFDHAC -RCA peut conclure des conventions de collaboration, contrats de partenariat avec d'autres organisations, Institutions et réseaux nationaux, régionaux ou internationaux opérant dans le secteur forêt/environnement.

Les conventions de collaboration et de partenariat sont négociées par le Bureau du Forum National .

Les conventions conclues sont publiées par voie de presse et Internet à l'attention des membres et du grand public.

Article 16 : Un Règlement Intérieur complète et précise les dispositions des présents statuts. Le Règlement Intérieur est approuvé par l'Assemblée Générale dans les mêmes conditions que les présents statuts.

Article 17 : Dissolution du Forum National de la CEFDHAC RCA

La dissolution du Forum National RCA de la CEFDHAC ne peut être prononcée qu'au cours d'une session extraordinaire du Forum National de la CEFDHAC RCA mettant fin à ses activités et regroupant au moins les 2/3 de ses membres.

La dissolution peut aussi être prononcée, soit par une décision de justice, soit par une décision réglementaire conformément à la législation nationale pris par les ministres en charge des forêts.

En cas de dissolution, le Forum National désigne à la majorité simple de ses membres, un ou plusieurs liquidateurs investis des pouvoirs nécessaires en vue de réaliser l'actif et le passif.

L'actif net est reversé à un organisme ou à une association ou un groupe de travail poursuivant les objectifs similaires à ceux du Forum National de la CEFDHAC RCA.

Article 19 : De l'amendement des statuts

Les propositions d'amendement des présents Statuts sont adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Forum National de la CEFDHAC-RCA.

La décision est adoptée à la majorité des deux tiers (2/3) des membres présents ou représentés.



Article 20: De l'interprétation

En cas de non-conformité entre les textes nationaux et régionaux, la primauté revient aux textes régionaux de la CEFDHAC.

Article 21 : Les présents statuts ont été adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fait à Bangui, le 21 Septembre 2017

L'ASSEMBLEE GENERALE





REGLEMENT

INTERIEUR

TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Le présent Règlement Intérieur complète et précise les dispositions contenues dans les Statuts du Forum National de la CEFDHAC-RCA sur la gestion durable des écosystèmes forestiers.

TITRE II : DES MEMBRES

Article 2 : Les membres du Forum National de la CEFDHAC-RCA

Le Forum National de la CEFDHAC RCA comprend les membres tels que définis à l'article 5 des Statuts.

Les membres constitutifs sont les personnes morales ayant signé les Statuts et Règlement Intérieur au cours de l'Assemblée Générale Constitutifs.

Les personnes morales désireuses de faire partie du Forum National de la CEFDHAC-RCA au titre de membres adhérents adressent une demande motivée à son Président.

Cette demande est accompagnée des éléments justificatifs de l'existence de l'organisation et du dernier rapport d'activités.

L'adhésion est prononcée par l'Assemblée Générale lors de sa session ordinaire à la majorité simple des membres présents.

L'adhésion est réputée acquise après paiement des frais y relatifs auprès du Bureau National.

Article 3 : Rejet de l'adhésion

En cas de rejet d'une demande d'adhésion, les raisons du rejet sont notifiées par le Président au demandeur.

Le postulant est autorisé à réintroduire une nouvelle demande sans délai.

Article 4 : Droits d'adhésion et cotisations annuelles

Les droits d'adhésion sont fixés à Quinze (15 000 FCFA) par membre.

Les cotisations mensuelles sont fixés à Cinq Mille (5.000) FCFA par membre.

Article 5 : Suspension de la qualité de membres.

La suspension de tout membre du Forum National de la CEFDHAC-RCA est prononcée par le Bureau National pour les raisons suivantes :

- non paiement des cotisations ;
- absences non justifiées à au moins cinq réunions;
- faux et usage de faux ;



- détournement des fonds au nom du Forum National de la CEFDHAC-RCA ;
- rixe et/ou ivresse publique pendant les réunions ;
- non-respect des dispositions des statuts et règlement intérieur ;
- diffamation, insubordination et injures publiques ;
- etc.

Celle-ci peut être levée ou maintenue par l'Assemblée Générale.

Article 6 : De la perte de la qualité de membres.

La qualité de membre du Forum National de la CEFDHAC-RCA se perd par :

- Démission ;
- Radiation ;
- L'absentéisme notoire aux réunions du Bureau ;
- Décès.

Tout membre qui désire se retirer du Forum National de la CEFDHAC-RCA saisit par écrit le Bureau National . La démission est réputée effective dès son acceptation par l'Assemblée Générale du Forum National de la CEFDHAC-RCA qui en prend acte.

La radiation d'un membre est motivée par la violation grave ou répétée des obligations prévues dans les Statuts et le Règlement Intérieur. Elle est approuvée par l'Assemblée Générale à la majorité des deux tiers des membres présents après examen du rapport.

Article 7 : De la réintégration d'un membre.

Tout membre radié peut demander à être réintégré au Forum National de la CEFDHAC-RCA après une période de deux ans à compter de la date de sa radiation.

La demande de réintégration obéit à la même procédure que la demande d'adhésion.

Article 8 : De la saisine des membres.

Tout membre du Forum National de la CEFDHAC-RCA peut saisir le Président du Bureau National en cas de violation des obligations prescrites dans les statuts.

TITRE III : DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT

Article 9 : Conformément à l'article 8 des Statuts, les organes du Forum National de la CEFDHAC-RCA sont :

- L'Assemblée Générale du Forum National
- Le Bureau National
- L'Agence de Facilitation
- Les Points Focaux des Conventions internationales de RIO et autres
- Les Réseaux de la CEFDHAC.

Chapitre 1 : De l'Assemblée Générale



Article 10 : Définition et Composition

L'Assemblée Générale est l'instance de soutien et de contrôle des activités du Forum National.

Elle se réunit en session ordinaire une fois par an. Toutefois, des sessions extraordinaires peuvent être convoquées en cas de nécessité par le Bureau du Forum National.

Article 11 : Bureau des travaux

Les travaux de l'Assemblée Générale du Forum national de la CEFDHAC-RCA sont animés par un Président désigné séance tenante à l'ouverture de la session.

Le Président est assisté d'un Vice-président et de deux rapporteurs.

Article 12 : Prerogatives de l'Assemblée Générale du Forum National

L'Assemblée Générale du Forum National de la CEFDHAC-RCA est l'instance suprême de décision. A cet effet, elle :

- élit le Président et les Vice-Présidents du Forum National ainsi que les autres membres du Bureau National;
- approuve les rapports d'activités et les rapports financiers du Bureau du Forum National ;
- approuve les procès-verbaux des Assemblées Générales ;
- approuve les Accords et Conventions de partenariat signés par le Président du Bureau du Forum National;
- approuve les décisions de suspension, de démission ou de radiation des membres ;
- donne le quitus de gestion ;
- discute et approuve la Feuille de route annuelle du Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA ;
- examine et adopte les textes divers ;
- examine et approuve le budget annuel du Forum National ;
- adopte et modifie les Statuts du Forum National de la CEFDHAC ;
- décide de la dissolution du Forum National ;
- statue sur tous les autres points inscrits à son ordre du jour.

Chapitre 2 : Du Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA

Article 13 : Attributions du Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA

Le Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA est chargé, entre autres de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de l'Assemblée Générale et du Forum Régional de la CEFDHAC ;
- assurer la mise en œuvre du Plan d'action du Forum National de la CEFDHAC-RCA;



- préparer les dossiers techniques à soumettre aux différentes parties prenantes lors des réunions préparatoires du Forum sous-régional ;
- participer aux assises régionales et nationales de la COMIFAC à travers une représentation désignée suivant la thématique de la réunion ;
- faire un rapport au Comité de pilotage de la CEFDHAC ;
- valider les documents de travail de l'agence de Facilitation ;
- orienter et évaluer l'action de l'Agence de facilitation nationale et celle des Points Focaux ;
- préparer en collaboration avec l'Agence de Facilitation Nationale les documents techniques et financiers à soumettre à l'Assemblée Générale du Forum National ;
- assurer le renforcement des capacités de ses membres ;
- développer la concertation permanente avec l'Agence de facilitation, les Ministères sectoriels impliqués ;
- organiser les Assemblées Générales du Forum National de la CEFDHAC-RCA et les sessions du Forum Régional de la CEFDHAC ;
- collecter, analyser et diffuser des informations sur l'état des écosystèmes forestiers suivant les activités des différents acteurs ;
- préparer en liaison avec l'Agence de facilitation les rapports et les budgets annuels du Forum National ;
- assurer la représentation du Forum National dans les différentes rencontres nationales, régionales et internationales ;
- mener des actions de plaidoyer et, le cas échéant, de lobbying en vue d'améliorer le contenu des politiques forestières et environnementales au niveau national ;
- centraliser et sécuriser la documentation du Forum National de la CEFDHAC-RCA;
- d'assurer la transmission des documents à l'Agence de Facilitation et au Comité de pilotage Sous – régional de la CEFDHAC ;
- ester en justice.

Le Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA se réunit au moins une fois par trimestre. Ses travaux sont sanctionnés par un rapport destiné aux membres.

Article 14 : Composition et attribution des membres du Bureau du Forum National

Le Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA se compose comme suit:

- Un Président
- Un 1^{er} Vice-président
- Un 2^{ème} Vice-Président
- Un Secrétaire
- Un Secrétaire Adjoint
- Un Conseiller juridique
- Un conseiller technique
- Un trésorier
- Un commissaire aux comptes
- Un chargé de communication.

Le Bureau national est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois.

Chapitre 3 : Des groupes thématiques

Article 15 : Les Groupes thématiques sont animés par les Points Focaux des différentes Conventions ratifiées par la République Centrafricaine et/ou toute autre personne ressource dont les compétences sont avérées. Ces groupes thématiques sont au nombre de 11 à savoir :

- ✓ **Biodiversité,**
- ✓ **Lutte contre la Désertification,**
- ✓ **REDD+ et Changements Climatiques,**
- ✓ **Economie Verte,**
- ✓ **APV/FLEGT,**
- ✓ **Genre,**
- ✓ **Agriculture durable,**
- ✓ **Jeunesse,**
- ✓ **Peuples autochtones**
- ✓ **Foncier**
- ✓ **Ecotourisme.**

Section 1 : De la Présidence du Forum National de la CEFDHAC-RCA

Article 15 : Le mandat du Président du Forum National de la CEFDHAC est de cinq (05) ans renouvelables une seule fois.

Le Président a pour mission de :

- présider les réunions du Bureau ;
- convoquer toute réunion du Forum notamment les Assemblées Générales;
- veiller à l'exécution du Plan d'action, des recommandations et des résolutions prises par l'Assemblée Générale du Forum National de la CEFDHAC-RCA, le Comité de Pilotage Sous- Régional et le Forum Sous – Régional de la CEFDHAC ;
- représenter le Forum en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- assurer la gestion des financements du Forum National de la CEFDHAC-RCA;
- ordonner les dépenses du Forum National de la CEFDHAC-RCA;
- ouvrir et clôturer les comptes ;
- co-signer avec la (le) Trésorière tous les titres financiers.

Les Vice-Présidents suppléent le Président en cas d'empêchement. Ils supervisent les activités des différents Groupes thématiques.

Chaque Point focal d'une Convention présente dans le domaine de ses responsabilités, les thèmes émergents retenus pour l'année. Le bureau du Forum National de la CEFDHAC RCA peut aussi proposer des thèmes à débattre à chaque Groupe thématique.

En commun accord avec les responsables thématiques, les Vice-Présidents en ce qui les concerne planifient les activités d'animation. Chaque membre du Forum National choisit librement son Groupe thématique.

A l'effet de produire plus d'impact et d'appropriation par chaque membre du Forum National de la CEFDHAC-RCA, le travail se fait de manière rotative autour de chaque thématique.

Les Groupes thématiques travaillent sous la supervision des Vice-Présidents du Forum National de la CEFDHAC-RCA. Les résultats issus des travaux thématiques sont transmis au Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA, lequel à son tour transmet au Ministre en charge des Forêts pour son acheminement à la COMIFAC.

Les Vice-Présidents soumettent trimestriellement au Forum National de la CEFDHAC-RCA, leurs rapports d'activités.

Section 2 : Du Secrétariat du Forum National de la CEFDHAC-RCA

Article 17 : le Secrétaire du Forum National **de la CEFDHAC-RCA** est assuré par le Coordonnateur National de la COMIFAC. Il peut être assisté d'un membre de la Coordination Nationale de la COMIFAC.

Article 18 : Le Secrétaire est chargé de :

- la production des rapports d'activités et des Assemblées Générales ;
- la production des rapports des réunions du Bureau du Forum National ;
- la préparation du rapport moral et financier du Forum National ;
- la rédaction des comptes rendus des réunions du bureau du Forum National ;
- l'archivage des documents du forum national ;
- le suivi l'état des contributions financières des membres.

Article 19 : Le Secrétaire Adjoint.

Le Secrétaire Adjoint travaille en étroite collaboration avec le Secrétaire et le supplée dans toutes ses attributions en cas d'empêchement.

Section 3 : Des Conseillers

- **Article 19 : Le Conseiller Juridique a pour rôle de :**
- Donner des avis juridiques sur les décisions prises lors des sessions ordinaires ou extraordinaires du Forum National de la CEFDHAC-RCA ;
- Représenter l'institution en justice aux côtés du Président ;
- Susciter un intérêt de plaidoyer pour les droits des populations autochtones et des acteurs marginalisés ;
- Mener des actions de plaidoyer pour plus de cohérence et d'applicabilité du cadre légal en vigueur dans le secteur forêt et environnement ;

- Veiller à l’internalisation des initiatives sous régionales, à faire développer la réflexion sur les thématiques nouvelles ou transversales ;
- Assurer la collecte de tous les textes existant ;
- Préparer les modules de formation des membres sur les textes juridiques
- Dresser des Rapports périodiques d’activités.

Article 20 : Le Conseiller Technique a pour mission de :

Apporter son appui/conseil dans son domaine de compétence ;

- capitaliser et partager les données sur les spécificités ;
- donner un avis technique sur les documents de projet ;
- Identifier les sources de financement disponibles ;
- Mobiliser les ressources financières.

Article 21 : Le Trésorier a pour mission de :

- Encaisser toute ressource financière ou matérielle du Forum National de la CEFDHAC-RCA;
- Apprécier les modalités des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires arrêtées par l’Assemblée Générale et par rapport aux ressources disponibles ;
- Contresigner les chèques avec le Président ;
- Exécuter les dépenses ordonnées par le Président ;
- Gérer les biens matériels et financiers du Forum National ;
- Tenir à jour les comptes ;
- Etablir les rapports financiers du Forum National de la CEFDHAC-RCA.

Article 22 : Le Commissaire aux Comptes a pour mission de :

- Contrôler la gestion financière et matérielle avant chaque Assemblée Générale et y rend compte ;
- opérer des contrôles inter assemblée générale ;
- Faire des recommandations.

Article 23 : Le Chargé de Communication a pour rôle de :

- Elaborer un plan de communication ;
- Organiser des campagnes d’information et de sensibilisation
- Préparer les émissions radio et télévision
- Travailler en collaboration avec les Réseaux de Journalistes environnementaux ;
- Collecter les données, les traiter et les diffuser ;
- Créer et animer le site Web du Forum National de la CEFDHAC-RCA ;
- Elaborer des supports de communication.

Chapitre 4 : De l’Agence de Facilitation et des Points Focaux



Article 25 : Les missions de l'Agence de Facilitation sont les suivants :

- appuyer le Bureau du Forum National dans l'exécution de ses tâches en général, et plus particulièrement dans l'organisation des événements et rencontres ;
- appuyer le Forum National dans la réalisation de sa feuille de route ;
- harmoniser les interventions des différents facilitateurs et des autres partenaires ;
- appuyer le Président du Forum National dans la négociation et la signature des conventions de financement ;
- accomplir toutes les autres tâches sollicitées par les instances du Forum National de la CEFDHAC-RCA.

Article 27 : Missions des Points Focaux sont les suivants :

Les Points Focaux Thématiques sont chargés de l'animation des plates formes thématiques. Les différents thèmes sont adoptés lors de l'Assemblée Générale. Toutefois, en fonction de l'évolution du contexte, le Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA peut être amené à proposer des thèmes.

Les Points Focaux Régionaux ou Locaux sont des organes d'animation et de relais de l'information au niveau des régions administratives ou des circonscriptions spécifiques définies par le Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA. Ils s'organisent sous la supervision du Bureau du Forum et sont chargés de :

- recenser les acteurs et des initiatives au niveau local ;
- tenir le fichier des thématiques pertinentes dans la région ;
- identifier les questions brûlantes et les communiquer au Bureau du Forum National ;
- produire le rapport annuel des activités à transmettre au Secrétariat du Forum National de la CEFDHAC-RCA.

TITRE IV : DES ELECTIONS ET CRITERES D'ELIGIBILITE

Article 28 : Pour être électeur, il faut :

- justifier d'une ancienneté d'au moins un an au sein du Forum ;
- être à jour de ses cotisations vis-à-vis du Forum conformément aux dispositions des Statuts
- avoir 21 ans révolus au 1er janvier de l'année des élections.

Article 29 : Pour être éligible au Bureau National, il faut:

- justifier d'une ancienneté d'au moins un an au sein du Forum ;
- être à jour de ses cotisations vis-à-vis du Forum conformément aux dispositions des Statuts
- avoir 21 ans révolus au 1er janvier de l'année des élections ;
- avoir fait acte de candidature suivant les normes prescrites ;
- jouir de ses droits civiques et civils ;
- ne s'être pas vu refusé le quitus de sa gestion dans une organisation.

Article 30 : Tout candidat au poste de Président doit, en plus des conditions d'éligibilité précisées à l'article 29 ci-dessus doit :

- être de nationalité centrafricaine
- jouir d'une ancienneté d'au moins trois ans au sein du Forum National.
- ne pas avoir été condamné à une peine d'emprisonnement pour crime ou délit.

Article 31 : Les élections sont dirigées par le Bureau de l'Assemblée Générale mise en place séance tenante. A ce titre, il est chargé du dépouillement et de la proclamation des résultats. Le scrutin se fait à bulletin secret.

Article 32 : Le dossier de candidature comprend :

- une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- un mandat de l'organisation d'origine ;
- des justificatifs de la participation aux fora nationaux antérieurs ;
- une lettre de motivation présentant le candidat, le/les postes où il veut être candidat.

Article 33 : Les candidatures doivent être déposées auprès du Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA au moins quinze (15) jours avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale.

Le Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA affiche au siège du secrétariat et en tout lieu jugé nécessaire, le calendrier électoral dès clôture des candidatures.

Les candidatures sont reçues et examinées en premier ressort par le Secrétariat assisté d'une commission mise en place pour la circonstance.

Le Secrétariat notifie la recevabilité au plus tard à la date de convocation de l'Assemblée Générale électorale.

En cas de rejet d'une candidature, le concerné dispose de cinq (05) jours calendaires après notification, pour remplir les conditions ayant entraîné le rejet.

La liste définitive des candidatures est arrêtée et publiée soixante douze heures avant l'Assemblée Générale électorale.

Article 34 : Les candidatures peuvent être disqualifiées pour les motifs suivants :

- non-conformité aux exigences statutaires ;
- non-respect du calendrier électoral et des exigences morales prescrites.

Article 35 : Les fonctions de membre du Bureau du Forum National de la CEFDHAC-RCA sont bénévoles.

Toutefois, ils peuvent percevoir des jetons de présence lors des assises.

TITRE V: Dispositions diverses



Article 36 : Toute difficulté relative à l'interprétation et à l'application du présent Règlement Intérieur est traitée suivant les dispositions de l'Article 18 des statuts.

Au cas où la difficulté persiste, elle est soumise à l'Assemblée Générale du Forum National. Dans ce cas, le Bureau du Forum National commet d'avance un expert ou groupe d'experts, pour examiner la question et proposer les conclusions à l'appréciation de l'Assemblée générale.

Article 37 : De l'amendement du Règlement Intérieur

Les propositions d'amendement du présent règlement intérieur sont adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Forum National de la CEFDHAC-RCA.

La décision est adoptée à la majorité des deux tiers (2/3) des membres présents ou représentés.

Article 38 : Le présent Règlement Intérieur entre en vigueur à la date de son adoption par l'Assemblée Générale.

Fait à Bangui, le 21 Sept. 2017

L'ASSEMBLEE GENERALE



Annexe 9 : Liste des participants



Ateliers de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation du Forum national de la CEFDHAC

(BANGUI, DU 07 AU 09 SEPTEMBRE 2017)

FEUILLE DE PRESENCE

DATE : 07/09/17

N°	NOM ET PRENOM	INSTITUTION	ADRESSE COMPLETE	EMARGEMENT
001	Dr OUESSEBANGA Aitcha	Université de Bangui	75549015	Other
002	ZOKO Telen Marie J	ONG-DADLI	7520616	Other
003	MADSIM LIN	MEDDEFCEP	75020114	Other
004	BEDSO Gustave	CUI CAR	75582352	Other
005	VOPAMADE Roger	Communauté locale	752912606	Other
006	KDUNNI Apollinaire	MENERE	75034251	Other
007	SEKOLA Selbachinda	REPPCOF	7506166	Other
008	TEZAWAP Ferny	ASL-NATA	75101736	Other
009	MASSIKIANI Nesthine	ASL-NATA	75045002	Other
010	DIMASSE GERVAIS	GALDP	75003408	Other
011	Sekou Jean Paul	Des. vertice	75566292	Other
012	HABOUE Clotilde	ONG Gbessangui	753111708	Other
013	FARAGAN Etienne	MEDDEFCEP	75012412	Other
014	ZAKA-Blaize Hubert	COONGCA	75576615	Other
015	KHANE Veronique	CN PPF/PNDI	75657033	Other
016	AMOKRIBOU Marc Michel	ONG Femme et Env. Bangui	75103631	Other
017	SOKPOMOU DA-SYLVIA Juste	MEDDEFCEP (APA)	75027251	Other
018	O/KOATE N Gwa	Ras	72774092	Other
019		Maire de P. SSA		Other
020	MAYERE SYLVAIN	Ad. du Tem	72029652	Other
021	BOBO Cyrille Guy	Min. Finances	75020130	Other
022	YALIRANTIA Y vs	Min. CF	75020130	Other
023	TAKOUCOU-Timo Akai	Ministère Plan	75830738	Other



Ateliers de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation du Forum national de la CEFDHAC

(BANGUI, DU 07 AU 09 SEPTEMBRE 2017)

FEUILLE DE PRESENCE

DATE : 08/09/17

N°	NOM ET PRENOM	INSTITUTION	ADRESSE COMPLETE	EMARGEMENT
001	WILIBIZON R.	SAERBA	Boali	[Signature]
002	IEZANGA Jeanie	AN NATA	750 17 36	[Signature]
003	YABONG Odette	UNF-Glazabanga	7534 17 08	[Signature]
004	FARAGAN Sibelle	MEDEFCP	7502 21 20	[Signature]
005	KOUNINI Apollinaire	MENESRS	7503 42 59	[Signature]
006	ZOKO Telesphore	OAPIL	7572 06 16	[Signature]
007	SEKONA Fran	Ressources Humaines	7554 62 92	[Signature]
008	YAKITE Marcien	CIEDD	7502 15 79	[Signature]
009	YADJIM LIN	MEDEFCP	7502 01 14	[Signature]
010	SIMASSE Germain	GALAD	7500 34 08	[Signature]
011	Présidente - Comité de Pali	Représentative Pali	75 54 46 31	[Signature]
012	TAKOU COU - Timothée	Ministère du Plan	75 83 07 98	[Signature]
013	POKMO - Holo Flo Rog	UYDESIE	7505 94 07	[Signature]
014	YAPENDE Gisèle	MEDEFCP	7228 32 71	[Signature]
015	POEHADA Charles	MEDEFCP	7205 00 59	[Signature]
016	AMOKOBIDOU Max Didier	ONG Femme et ENA GRAM	7510 36 31	[Signature]
017	BEAHO Eustache	UICN	7522 85 57	[Signature]
018	Dr DUESSEBANGA Achille	Université Bpui	95 54 80 15	[Signature]
019	MAYERE SYLVAIN	Adm° du Terr	72 02 96 50	[Signature]
020	OKOAPENGUA R. Maire de PRISA	Maire de PRISA	72 74 07 96	[Signature]
021	MARALDA Thomas	TVC	95 10 25 36	[Signature]
022	MOUSSA YVES	OCDA	72 49 39 03	[Signature]
023	VOPAMADE ROGER	Communauté locale	72 11 26 06	[Signature]

024	KAINIE Vermond	CNPIF/PNUO	75657033	
025	KONZI SARABO Bob	PF Biodiv.	75506500	
026	ZAKA - Pleu + Muzet	GRON-ICIONCCA	75567648	
027	KENANNA - Yogo Bie	GRNE	75347981	
028	GSABO Bruno Serge	MNEA	75051198	
029	ZOGA Pascale D	GRNE	75140528	
030	Denis Beina	FAO	75048024	
031	NOUAKHOUTO Emmanuel	MEDEP	75508346	
032	SOKPONDOU DA SYLVA Junior	MEDEP	75037154	
033	GANDOKO Albert	DGEFCP	72606670	
034	AMMOU MBESSA	YACAPEE	75676807	
035	BEZI-dement	MHLSU	75727043	
036	SEKOLA Sylvie	REPACOP	75506168	
037	NABEZA Gildas	RNL	75511630	
038	ZAMA Edouard	CET-STP	72654300	
039	KAIGBONGOMA-privat	OCDN	72747138	
040	BAKONA Saint-Floris	OCDN	75103039	
041	PASSE SANVANO patrice	OCDN	75564702	
042				
043				
044				
045				
046				
047				
048				
049				
050				
051				
052				
053				
054				
055				
056				
057				
058				
059				
060				





Ateliers de légitimation des organes dirigeants en vue de la redynamisation du Forum national de la CEFDHAC

(BANGUI, DU 07 AU 09 SEPTEMBRE 2017)

FEUILLE DE PRESENCE

DATE : 09/09/17

N°	NOM ET PRENOM	INSTITUTION	ADRESSE COMPLETE	EMARGEMENT
001	VOPAMADE ROGER	Communauté locale	72912606	
002	AMOKABINDU Max Didie	ONG Femme et Enfant	75103631	
003	YADJIM LIN	MEDDEFCEP	75020114	
004	ZAKA - Claude Hubert	CIANGRA/CIANGRA	75376452	
005	MARANDA Thomas	TVCA	72113536	
006	S EKOLA Jean Cos	Pays Desamis	75046291	
007	MBOKOLI Pierre	MEDEFCEP	72336053	
008	BEINA Denis	FAO	75048024	
009	ZAMA Edouard	FEF STP	72654300	
010	NIHONZON Raphael	GAERBB	75041568	
011	BEYKO Eustache	UICNI	75588510	
012	TEZAWA Serge	Ass. Natl	75017306	
013	YAPENDE Gi Sello	MEDDEFCEP	72283271	
014	BOBO Lymanne Guy	Min. Finances	7500830	
015	WATA - Claude Hubert	MEDEFCEP	75059343	
016	TAKOLGA - Wambéche	Ministère de plan	75830798	
017	GBACZOS Bruno Serge	ONEA	75051198	
018	YABOUÉ Odette	Obayabanga	75341708	
019	MAYERE SYLVAIN	Adts du Terr	72029650	
020	MOUSSA YVES	OCAM	72299908	
021	ADITHAN - Gaudapras Pali	Résistance Natl	75544634	
022	STOCHANA cheval	MEDDEFCEP	72050039	
023	YAKINGA AYHARD	REJEFAC	75859521	



024	N. COLOMBAN G. LUMOP	MEDNEP	7502316	
025	PAULUS DALI	REPRESENTATIVE	75914531	
026	DIA P. LOMBA ANICOM	PE DEEAD	75037720	
027	NOCHANA CLARENT	LEDDFC	72050039	
028	GONEMA PIACE	REP TUSA	72024464	
029	MARIS A. V. D. S.	OCDAZ	72-43-30-7	
030	MARIE M. L. P.	OCDAZ	75-40-48-06	
031	QBAGODO RANUS ROPY	HNEH	95051137	
032	SUNLI SARANGA BOB	FF HOLLY	75101500	
033	KANDAKA S. A. L.	MED	75242381	
034	KANDAKA S. A. L.	S. S. F.	72802670	
035	AAKIDA M. B. S.	P. S. F.	75076807	
036	YAPENDE C. S. S.	MEDNEFCP	72383271	
037	SELMA DELIS	T. A. O.	75048026	
038	BEA PASTOR D.	C. O. K. A. C.	75140528	
039	VIARALDA HERMANO	REP TUSA	72102631	
040	KARIBONGMA-PIACE	OCDAZ	72712138	
041	BARONA ST. FLOIS	OCDAZ	75103033	
042	YAKINGA AYMONI	REFEAC	75889531	
043				
044				
045				
046				
047				
048				
049				
050				
051				
052				
053				
054				
055				
056				
057				
058				
059				
060				

024	KOUNNI Apollinaire	MENESRS	7503425X	
025	SOKPOM DU DA SILVA	JURIF MEDDEF	75037251	75037251
026	OUESSEBANGA Amande	Université	75549015	75549015
027	KAIGBONGOMA-pruvet	OCDN	72747138	72747138
028	OKO ATENGUA	MAIRE	72740796	72740796
029	YAKIE Nourien	CIEDD	72215799	72215799
030	AIMASSE Germain Jossé	GALDP	75003408	75003408
031	BAKONA Saint-Floris	OCDN	75103039	75103039
032	CIANDOKO Albert	MEESP	72806670	72806670
033	LAMBAIS Serge	CSE	70141922	70141922
034	ADRISS Bernard	TOP-CONTACT	22-97-28-07	22-97-28-07
035	KATINE Valmond	CN DRE/PNUD	75657033	75657033
036	ZOGA Prefant D	GDRNE	75740528	75740528
037	BIA Philiberte Anicette	DEFADD	75037726	75037726
038	SEKOLA Sylvie chu	AEFA COF	75506168	75506168
039	BEZI Clement	Habitat	75717043	75717043
040	KONZI SARAMBO B	PFRIOD.	75506500	75506500
041	KERANBA Yogo Bao	GDRNE	75347981	75347981
042	ADAMOU MIBESSA	ACAPEC	75676807	75676807
043	MATHAMALE YAN YAN	CIEDD	75003774	75003774
044	ZOKO TELEPHONE			
045	PARSE SANANIS			
046				
047				
048				
049				
050				
051				
052				
053				
054				
055				
056				
057				
058				
059				
060				



8-